

RENÉGOCIATION DES PRÊTS IMMOBILIERS : LES CONSEILS UTILES

Category: [Prêt immobilier, TEG, TAEG](#)

Tag: [Tableau d'honneur](#)



Les taux d'intérêts des prêts immobiliers sont au plus bas. Vous pouvez renégocier les conditions.

Cette démarche ne coute rien. Elle demande juste du temps ! Mais au delà du taux d'intérêt ou de l'assurance emprunteur, il y a d'autres paramètres. Nous vous communiquons ci-dessous un article du site cbanque qui donne des informations intéressantes :

[Prêt immobilier : les clauses à négocier pour les remboursements anticipés](#)

Nous vous rappelons que nous avons une action nationale en cours sur la vérification du TEG

Vous trouverez plus d'informations sur notre site [Association de Défense des Consommateurs de Lorraine](#)

